

DOSSIER DE PRESSE

Séance Plénière
du Conseil régional du Grand Est

Jeudi 12 et vendredi 13 décembre 2024

SOMMAIRE

Un Budget Primitif 2025 ambitieux malgré un contexte budgétaire
sans précédent..... page 3

La Région s'engage pour des routes plus sûres et modernes :
92 millions d'euros pour un patrimoine de 525 km rénovés..... page 6

Planification écologique :
relever le défi du siècle et agir maintenant avec les territoires !.....page 7

Redonner vie aux territoires ruraux en repensant l'habitat des seniors page 9

Grand Est : une nouvelle vision stratégique pour un avenir durablepage 10

Un Budget Primitif 2025 ambitieux malgré un contexte budgétaire sans précédent

Face à un contexte budgétaire inédit, marqué par l'absence de projet de loi de finances et une diminution drastique des ressources imposée par l'État (-135 millions d'euros pour la Région Grand Est), le Budget Primitif 2025 de la Région s'impose comme un acte de résilience et de responsabilité. Dans ce climat d'incertitude, la Région Grand Est choisit de réduire fortement ses dépenses de fonctionnement tout en maintenant un niveau d'investissement parmi les plus élevés de son histoire. Avec un budget global de 4,1 milliards d'euros, dont 1,6 milliard consacré aux investissements, elle poursuit son ambition d'améliorer le quotidien des habitants tout en soutenant les grandes transitions économiques, sociales et environnementales.

Maintenir l'investissement pour améliorer le quotidien des habitants

Dans ce contexte, la Région fait le pari de l'avenir et privilégie la qualité de ses politiques publiques. L'objectif est de maintenir les efforts pour accompagner les habitants du Grand Est dans leur quotidien et améliorer leur cadre de vie, à travers quatre priorités :

1. Le Pacte pour les Ruralités : revitaliser les territoires ruraux

A travers le Pacte pour les Ruralités, la Région entend répondre aux aspirations des habitants des communes rurales du Grand Est et accompagner ces territoires pour en faire des lieux attractifs et dynamiques :

- ✓ Soutien aux commerces de proximité grâce à des dispositifs d'accompagnement et des aides ciblées, notamment le coup de pouce rural.
- ✓ Amélioration de l'accès aux services publics et à la santé : déploiement de **véhicules médicaux mobiles** pour le dépistage de pathologies (ex. : cancer du sein) et expérimentation de **béguinages** pour maintenir les personnes âgées dans leur cadre de vie.
- ✓ Préservation de l'environnement rural avec des actions comme le **Plan Haies**, la désimperméabilisation des sols ou encore l'initiative « Mon village, espace de biodiversité ».
- ✓ Développement d'infrastructures culturelles et sportives accessibles dans les zones rurales, pour encourager la cohésion sociale et le vivre-ensemble.

2. Les mobilités du quotidien : simplifier et décarboner les déplacements

La Région consacre **1,6 milliard d'euros** aux mobilités, dont **512 millions d'euros en investissement**. Parmi les actions menées :

- ✓ Acquisition de 30 rames Régiolis transfrontalières et modernisation des lignes ferroviaires, notamment les petites lignes rurales.
- ✓ Développement de la multimodalité avec des investissements dans les infrastructures cyclables (Plan vélo, véloroutes, aides à l'achat de vélos spécifiques).
- ✓ Amélioration de l'offre numérique avec la plateforme fluo.grandest.fr, qui permettra l'achat de titres de transport et la réservation de vélos en libre-service.
- ✓ Soutien aux centres de maintenance (Montigny-lès-Metz, Culmont-Chalindrey, Strasbourg)
- ✓ Gestion et modernisation des 525 km de routes nationales transférées à la Région dès 2025, avec des travaux ciblés sur la sécurité et la biodiversité (*voir communiqué spécifique plus loin*).

3. L'avenir des jeunes : investir dans l'éducation, la formation et l'égalité des chances

Un budget d'**1 milliard d'euros**, dont 300 millions en investissement, est dédié à l'éducation et à la formation des jeunes, avec les objectifs suivants :

- ✓ Modernisation des lycées pour en faire des établissements écoresponsables et adaptés aux défis numériques et environnementaux.
- ✓ Plan de désimperméabilisation des cours des lycées, avec un objectif de 100 cours transformées d'ici 2030.
- ✓ Développement de parcours de formation personnalisés pour les publics vulnérables (bénéficiaires du RSA, jeunes sans qualification) et intégration de compétences liées à l'intelligence artificielle.

- ✓ Projets éducatifs ambitieux comme le programme Villa Médicis à Rome ou les voyages d'étude au Mémorial de la Shoah, pour former des citoyens éclairés.
- ✓ Renforcement du sport scolaire et universitaire avec le programme **Mon campus à vélo** et la rénovation des équipements sportifs.

4. L'amélioration du cadre de vie : santé, environnement et bien-être des habitants

Le quotidien des habitants est au cœur des priorités de la Région Grand Est qui investit pour améliorer leur qualité de vie, à travers des initiatives concrètes :

- ✓ Santé : développement de maisons de santé pluridisciplinaires, soutien à la télémédecine, et mise en place de véhicules dédiés à la santé des femmes.
- ✓ Environnement : investissements dans la rénovation énergétique des logements, soutien aux énergies renouvelables via la Société d'Economie Mixte (SEM) Grand Est Énergie ou encore des projets comme les ombrières photovoltaïques.
- ✓ Préservation des ressources naturelles : mise en œuvre de la feuille de route régionale pour l'eau, avec des programmes de récupération des eaux pluviales et de gestion des inondations.
- ✓ Développement culturel : plan de diffusion culturelle renforcé dans les zones rurales et soutien à des projets touristiques écoresponsables comme les itinérances douces.

Soutenir ce qui fait l'identité du Grand Est.

En 2025, la Région renforce ses investissements dans les secteurs qui définissent pleinement son identité, en concentrant ses actions sur **l'agriculture et les forêts**, avec un soutien à la bioéconomie, l'adaptation au changement climatique et le renforcement des circuits courts. **L'industrie** bénéficie également d'une attention particulière avec l'accélération de la décarbonation industrielle et l'accompagnement des entreprises locales dans leur transformation écologique et numérique. Enfin, **la coopération transfrontalière** est renforcée à travers des relations privilégiées, notamment avec les Länder allemands, et le développement de projets européens, consolidant ainsi la position du Grand Est comme région-pivot en Europe.

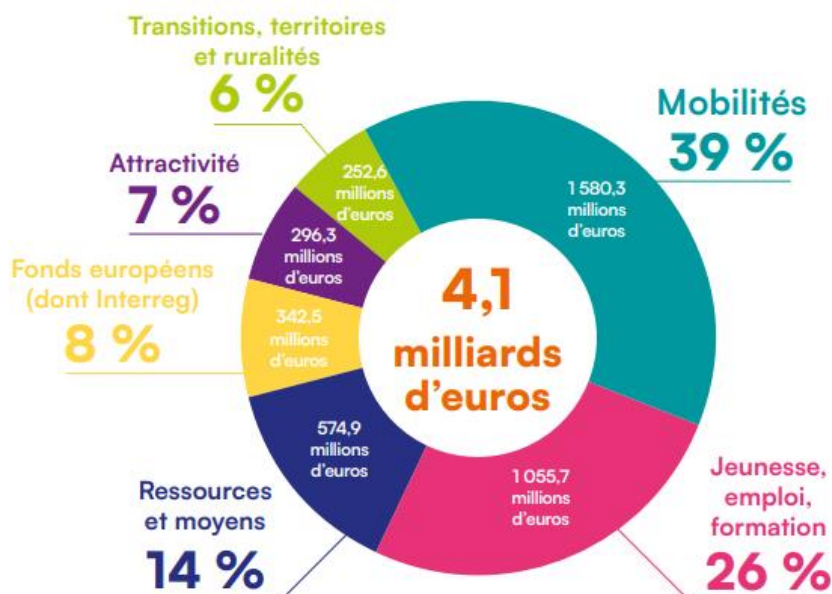
Un effort inédit de réduction des dépenses de fonctionnement

Pour répondre aux contraintes budgétaires, la Région adopte une gestion rigoureuse et réduit ses dépenses de fonctionnement de **5 %**, notamment par des mesures d'optimisation : limitation des déplacements des agents, rationalisation des dépenses administratives, ou encore modernisation énergétique de ses bâtiments.

Ce budget ambitieux, **malgré un cadre budgétaire réduit**, illustre la capacité de la Région Grand Est à conjuguer rigueur, ambition et engagement au service de ses habitants et de ses territoires.

Les chiffres clés du budget 2025

Le budget de la Région pour 2025 s'élève à près de 4,1 milliards d'euros, dont près de 1,6 milliard mobilisés pour les investissements.



La Région s'engage pour des routes plus sûres et modernes : 92 millions d'euros pour un patrimoine de 525 km rénovés

La Région Grand Est passe à l'action pour moderniser et sécuriser une partie du réseau routier national. Dès le 1^{er} janvier 2025, elle prendra en charge la gestion de 525 km de routes nationales non concédées, dans le cadre de la loi 3DS. L'objectif est clair : offrir des infrastructures plus sûres, plus fluides et adaptées aux besoins des habitants comme des entreprises.

Une ambition portée par des moyens inédits

Le budget alloué en 2025 reflète cette ambition : **92 millions d'euros** en investissement, soit trois fois plus que ce que l'Etat avait initialement prévu pour cet exercice. Ces moyens exceptionnels viseront prioritairement des travaux de rénovation, de modernisation et de sécurisation des infrastructures.

À titre d'exemple, la Région investira environ 34 millions d'euros pour des travaux de régénération des chaussées, couvrant près de 75 km de routes, dont 45 km sur la RN4, et ce pour la seule année 2025.

Des projets emblématiques pour des routes plus sûres

Parmi les premiers chantiers, la Région met l'accent sur des aménagements à fort impact pour améliorer le quotidien des habitants et des usagers du réseau :

- **L'A31**, avec des études et travaux pour fluidifier le trafic entre Metz et Nancy et améliorer la qualité de vie des riverains (1,1 million d'euros).
- **La RN4 entre Gogney et Saint-Georges**, pour le démarrage de l'élargissement à 2x2 voies attendu depuis des années (10 millions d'euros). Début des travaux également prévus pour la déviation de Saint-Dizier (3,3 millions d'euros).
- **Des études de sécurité et d'aménagement réalisées sur la RN44** entre Moncetz-Longevas à Châlons-en-Champagne (700 000 euros).
- **La poursuite des études pour mettre en place des protections acoustiques sur l'A31** pour les habitants de Maxéville et Champigneulle, dans un souci de confort et de réduction des nuisances (500 000 euros).
- **Des aménagements de sécurité**, comme la construction d'un giratoire à Couvrot pour sécuriser un carrefour accidentogène (2 millions d'euros).

Une vision durable grâce à l'Eco-Contribution Poids Lourds

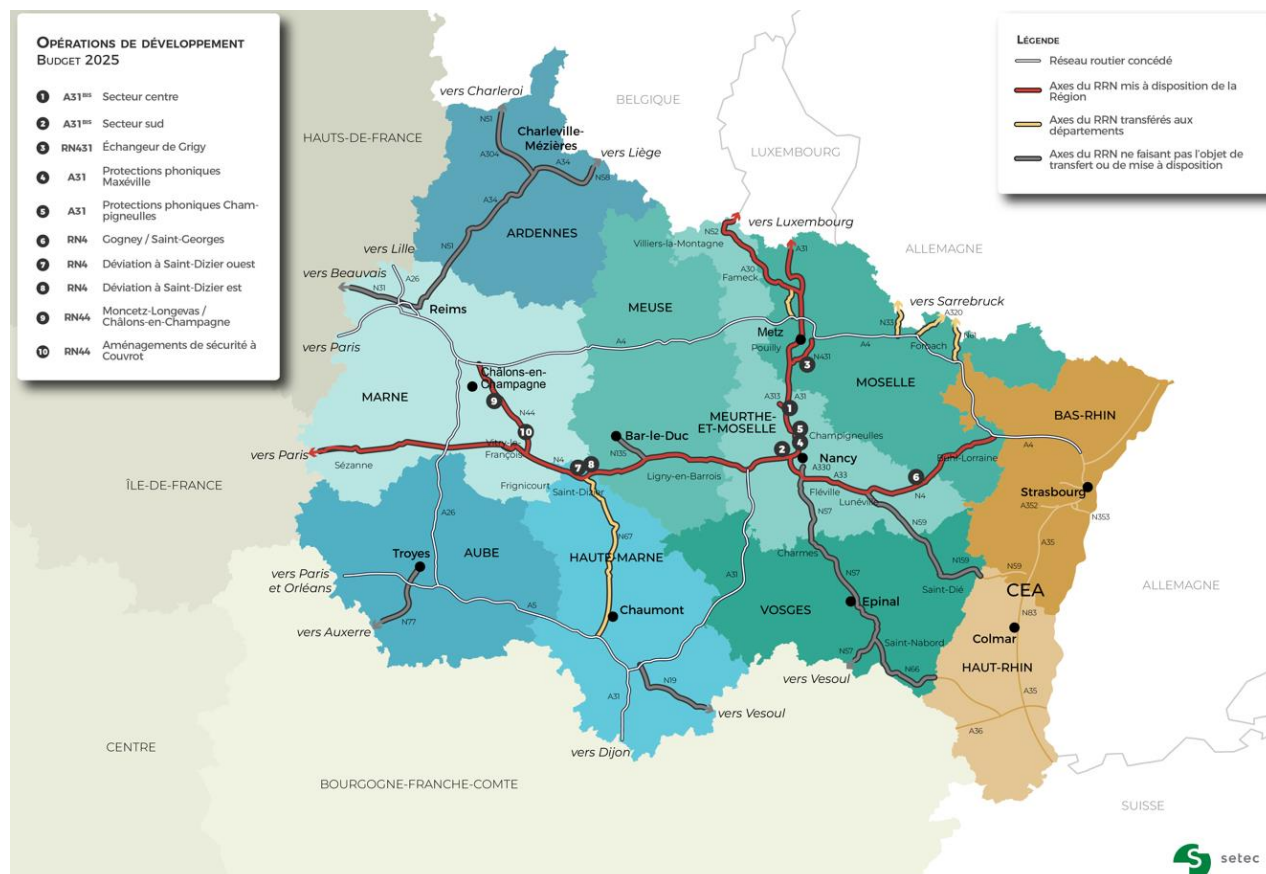
Prévue pour 2027, l'Eco-Contribution Poids Lourds (ECPL) s'inscrit dans une démarche de gestion responsable et durable. Ce dispositif, basé sur une contribution des poids lourds via un système automatique matérialisé par des équipements embarqués, financera l'entretien et la modernisation des infrastructures tout en encourageant des pratiques de transport plus respectueuses de l'environnement et en réduisant les nuisances.

Une concertation avec les acteurs concernés se poursuivra en 2025 pour garantir une mise en œuvre équitable et transparente, notamment par le biais de dispositifs de compensations à destination des entreprises locales, afin que l'effort repose sur le transit international qui représente entre 60 et 90 % de la circulation Poids Lourds sur certains de nos axes.

Des retombées concrètes pour tous

Les retombées de cette initiative seront visibles au quotidien : des routes plus sûres grâce à des aménagements ciblés, une meilleure qualité de vie pour les riverains, avec moins de nuisances sonores et environnementales, et des déplacements fluidifiés, essentiels pour les habitants et le transport de marchandises.

L'enjeu : harmoniser les modes de transport pour des trajets plus fluides et efficaces, reliant les territoires au service des voyageurs et des entreprises. Avec ce programme ambitieux de rénovation et de développement, le Grand Est s'impose comme un acteur clé d'une mobilité moderne, pensée pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.



Planification écologique : relever le défi du siècle et agir maintenant avec les territoires !

Première Région de France à s'être engagée dans une démarche de planification écologique, le Grand Est poursuit son ambition et décline sa contribution à la feuille de route collective présentée le 27 septembre dernier dans le cadre de « Grand Est Région Verte », copilotée avec l'Etat.

Ce plan vient concrétiser en actions l'engagement fort de la Région lors du lancement de la démarche en juillet 2023. Il regroupe en un seul document les priorités de la Région pour accélérer la décarbonation des activités, la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique. Les 45 mesures mises en avant dans ce plan concernent l'ensemble des compétences de la Région et permettent de mettre toutes les actions régionales dans une dynamique cohérente et massive tendant vers l'objectif impérieux de préserver notre environnement pour continuer de vivre, de travailler, de grandir et de s'épanouir dans le Grand Est.

45 mesures concrètes pour accélérer la transition écologique sur tous les territoires

La démarche de planification écologique lancée avec l'Etat à l'été 2023, a mobilisé plus de 600 acteurs régionaux (collectivités, acteurs économiques et associatifs, etc.) à travers des conférences des parties (COP) à l'échelle régionale et départementale. Un an plus tard, une feuille de route régionale a été adoptée, avec des engagements collectifs pour accélérer la décarbonation, préserver la biodiversité et gérer durablement les ressources naturelles. Chaque partie prenante de la démarche est invitée à adopter son propre plan d'actions qui contribuera également à l'atteinte de nos objectifs communs.

Le plan d'actions régional voté lors de cette séance plénière concrétise 45 mesures structurantes portées par la Région Grand Est pour accompagner les territoires dans leur transition écologique.

L'objectif est clair : améliorer le cadre de vie et le quotidien des habitants du Grand Est. Comment ? En permettant que tous les acteurs — collectivités, Etat, entreprises, associations, particuliers — puissent dessiner des mesures plus vertueuses et adaptées à leur besoin.

Quelques actions phares du plan :

- ✓ **Mieux vivre : santé, sports, culture**
 - Hôpital du futur : accompagner les acteurs de la santé dans la transformation des pratiques (écoconception des soins, bâtiments et énergie bas-carbone, déchets...).
- ✓ **Mieux se loger : rénovation globale, sobriété**
 - Fonds de garantie pour accélérer les travaux de rénovation des logements : élargir l'accès au dispositif « éco-prêt à taux zéro » (éco-PTZ*) à un plus grand nombre de ménages, propriétaires de maisons individuelles.
- ✓ **Mieux se nourrir : alimentation durable**
 - Plan Ambition éleveurs : 2 000 exploitations d'élevage transformées grâce à un parcours personnalisé (réduction des consommations d'énergie et d'engrais, autonomie en fourrage et protéines, maintien des prairies...).
 - Programme ADAGE (Alimentation Durable et Autonome en Grand Est) : atteindre un objectif de 66 % de produits locaux (dont 33 % biologiques) dans les cantines des lycées du Grand Est d'ici
- ✓ **Mieux se déplacer : transports de voyageurs et de marchandises**
 - Soutenir le transport multimodal de marchandises et le fret fluvial et ferroviaire
 - Développer des solutions de transports adaptées à chaque territoire : transport à la demande, covoiturage, augmentation de l'offre de train avec notamment le Service Express Régional Métropolitain (SERM), vélo, etc.

✓ **Mieux s'approvisionner : énergie et économie circulaire**

- Couvrir 100% du territoire couvert par une offre de recycleries et ressourceries locales
- Multiplier la production d'énergie renouvelable locale (SEM Grand Est Energie), participative et citoyenne (avec un objectif x3 d'ici 2030).

✓ **Mieux travailler : entreprises, industrie, activités et emplois**

- Déploiement de 1 000 Parcours de transformation écologique des entreprises pour les accompagner dans la décarbonation, le sobriété, l'efficacité énergétique et la protection de la biodiversité.

✓ **Mieux préserver : biodiversité, eau, sols, forêts et agroforesterie**

-
- Pour la résilience des forêts : adoption d'un contrat de filières horticulture (graines et plans), aides aux pépinières, entreprises forestières et projets territoriaux (Sylv'ACCTES)
- Planter 4 000 km de haies
- Recycler les friches pour des projets de logements, d'activités, de renaturation
- Reconquérir la qualité des eaux de 200 captages et accompagner la structuration de la gouvernance de l'eau sur les bassins versant et aquifères

Accompagner les entreprises pour une croissance durable

Réduire de 54 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 : tel est le cap que la Région Grand Est doit tenir, en ligne avec les priorités nationales. Alors que l'industrie représente 27 % des émissions de gaz à effet de serre régionales, la transformation des entreprises s'impose comme une priorité incontournable.

Mais au-delà d'une nécessité environnementale, cette transition est une opportunité unique de modernisation et de compétitivité. La Région Grand Est accompagne les entreprises pour leur permettre d'allier performance économique et durabilité. Au travers des **Parcours de transformation**, 1 000 entreprises bénéficieront ainsi d'un soutien concret pour adopter des technologies vertes, optimiser leurs processus et intégrer les principes de l'économie circulaire.

Dès 2025, une grille d'impact environnemental sera mise en œuvre afin d'engager les entreprises à « penser » leurs processus et modes de production selon les critères de décarbonation et de respect des ressources naturelles. En parallèle, la structuration de filières industrielles stratégiques se poursuit, notamment dans la bioéconomie, les énergies renouvelables et les matériaux durables.

Redonner vie aux territoires ruraux en repensant l'habitat des seniors

Au cœur des campagnes du Grand Est, la Région réinvente les espaces de vie pour ses seniors : des lieux collectifs, sécurisés et chaleureux, conçus pour maintenir l'autonomie tout en favorisant la convivialité. Ce projet s'inscrit dans une démarche ambitieuse visant à **préserver l'âme des territoires ruraux**, à **éviter leur désertification** et à offrir une alternative aux EHPAD et maisons de retraite classiques.

A la suite du Pacte pour les Ruralités, adopté en avril 2024, et dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt voté en Séance plénière du 13 décembre, la Région Grand Est pose les bases d'un projet novateur. L'objectif ? Permettre aux seniors de rester proches de leur lieu de vie, en leur offrant un cadre adapté à leurs besoins et intégré au tissu local.

Ces lieux de vie collectifs s'inspirent des béguinages d'antan : de petites unités de logements individuels, complétées par des espaces communs favorisant les échanges et les activités collectives pour éviter l'isolement (activités physiques, culturelles voire intergénérationnelles). Pensés pour évoluer avec les besoins des résidents, ces habitats offriront des solutions modernes facilitant l'autonomie (solutions domotiques, robotiques). La prévention et la promotion de la santé seront également au cœur de ces nouveaux béguinages avec le développement de programmes de dépistage, d'évaluation des capacités et de prise en charge personnalisée.

Chaque projet devra également respecter des principes de durabilité : constructions écologiques, non-artificialisation des sols et performance énergétique.

Les collectivités, les associations locales et habitants seront pleinement impliqués dans la conception et la gestion de ces lieux.

Pour soutenir cette action, la Région mobilise un budget de 6,7 millions d'euros, incluant 4 millions d'euros de fonds européens FEADER. Chaque projet pourra recevoir une aide allant jusqu'à 50 % des investissements, avec un plafond de 1,8 million d'euros par site.

Les candidatures sont ouvertes dès maintenant (direction.sante@grandest.fr) et les projets retenus seront dévoilés à l'automne 2025.

Grand Est : une nouvelle phase de concertation pour un avenir durable

Adopté en 2019, le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) du Grand Est s'est distingué comme un schéma ambitieux. Aujourd'hui, dans une étape de modification intégrant les évolutions législatives récentes, la Région Grand Est présente un schéma modifié dans la ligne des objectifs qu'elle s'est toujours fixée.

Un SRADDET pionnier, toujours en avance sur son temps

En 2019, malgré des débats intenses et les doutes de certains sur la capacité des territoires à atteindre les objectifs fixés, la vision partagée par la Région Grand Est avec les territoires leur a permis de devancer les changements législatifs. Aujourd'hui, grâce à cette dynamique, les ajustements proposés sont minimes et témoignent d'une vision stratégique en faveur de la biodiversité, de la gestion de l'eau et de la qualité des paysages. En matière de mobilités, une transition vers des modes de transport multimodaux et durables s'opère, avec un soutien accru au fret ferroviaire.

Allier ambition et pragmatisme : la clé du succès

Le SRADDET ne s'est pas contenté d'énoncer des ambitions élevées. Il a accompagné les territoires avec des outils concrets pour les réaliser. C'est cette approche que la Région entend prolonger avec cette nouvelle révision : offrir des leviers opérationnels pour continuer à bâtir un territoire résilient et durable.

Territorialiser le ZAN, un défi partagé

Le grand changement de cette modification réside dans la territorialisation du Zéro Artificialisation Nette (ZAN). La Région partage pleinement cet objectif essentiel :

- Protéger l'environnement, pour lutter contre l'artificialisation des sols.
- Préserver les terres agricoles, garantissant la souveraineté alimentaire et le travail des agriculteurs.
- Renforcer la résilience climatique, indispensable face aux aléas.
- Sauvegarder les paysages et les territoires ruraux, piliers de l'identité régionale.

Une concertation au cœur du processus

La révision du SRADDET ouvre une nouvelle phase de concertation avec les collectivités, les associations et les citoyens, dès 2025. Cet exercice démocratique permettra d'affiner les propositions pour garantir qu'elles répondent aux besoins spécifiques de chaque territoire tout en s'inscrivant dans une vision collective.

Construire l'avenir avec cohérence et détermination

Avec ce SRADDET revisité, la Région Grand Est réaffirme son rôle de pionnière en matière de transition écologique et d'aménagement des territoires. Ce processus marque une étape clé pour un projet qui conjugue innovation, ambition et respect des équilibres territoriaux.